

UNIVERSITÉ de CERGY-PONTOISE

L I C E N C E

CERGY, LE 19/07/1993

L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE DE L'UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE VU:
DEUG MENTION LETTRES ET ARTS SECTION LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES

OBTENU(E) PRECEDEMMENT PAR L'INTERESSE(E), CERTIFIE QUE :

NGUYEN

THI LAM TUYEN

NE(E) LE 16/07/71 A SAIGON

VIET NAM

A ETE ADMIS(E) PAR L'UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE,

LORS DE LA SESSION DE : JUIN 1992

AU GRADE DE LICENCIE

LICENCE LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES

ANGLAIS

ESPAGNOL

Cette attestation, pour être valable, ne doit être ni surchargée ni grattée. L'Université ne la délivre qu'une fois. Les maires et les commissaires de police français, les agents diplomatiques ou consulaires de la France à l'étranger peuvent en délivrer des copies certifiées conformes.

*Cachet de
l'Université*



*L'Administrateur Provisoire
et par Délégation
Le Directeur du Pôle*

Wa tuer